Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés de la Licence Gestion, veuillez visiter :
licencegestion.fr/annales-sujets-et-corriges

LICENCE GESTION • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Gestion

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-GEST-EP1** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3,0**
indicatif

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Qualification juridique d’une relation de travail et résolution selon le syllogisme juridique (3 questions) **Page 3**

2. Analyse managériale et stratégique du projet de développement de l’atelier (3 questions) **Page 5**

3. Analyse économique et détermination du seuil de rentabilité (3 questions) **Page 8**

4. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://licencegestion.fr/assets/annales/licence-gestion/C8 - Développer des pratiques professionnelles en gestion/2026/Licence Gestion - C8 - Développer des pratiques professionnelles en gestion - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

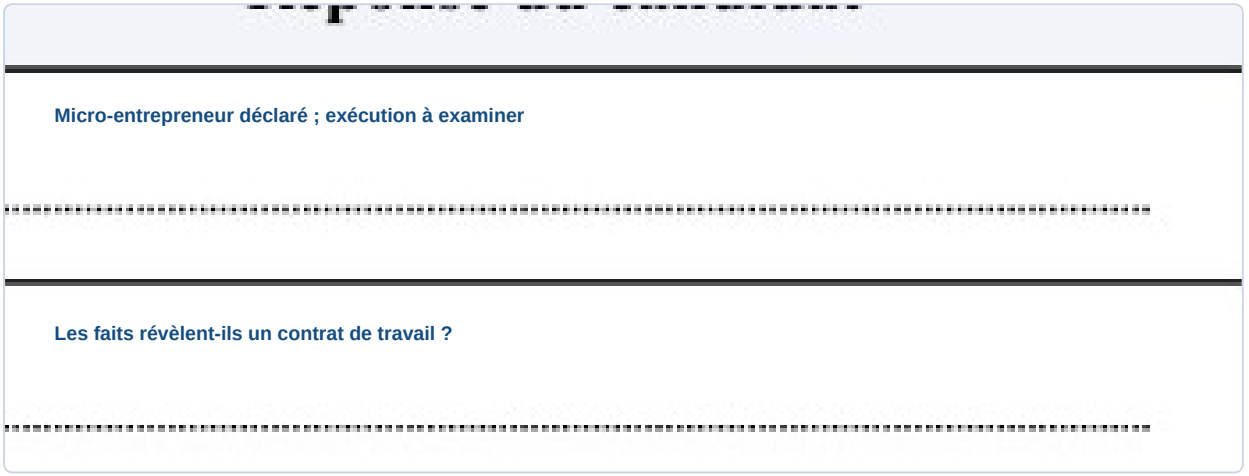
1. Qualification juridique d’une relation de travail et résolution selon le syllogisme juridique

Un technicien inscrit comme micro-entrepreneur intervient dans un atelier de réparation et demande la reconnaissance d’un contrat de travail. L’analyse des conditions réelles d’exécution s’appuie sur les faits du cas, les textes législatifs et la jurisprudence fournis.

Question 1.1. Qualifiez juridiquement les faits utiles et formulez précisément le problème de droit posé. Distinguez le statut déclaré du technicien et la nature de la relation effectivement exécutée.

Le technicien est déclaré micro-entrepreneur, facture chaque mois et intervient depuis dix mois. Depuis quatre mois, l’entreprise lui impose des créneaux, détaille ses méthodes, géolocalise sa présence et peut suspendre son accès à l’application. Le statut déclaré est donc indépendant, mais les conditions réelles peuvent relever du salariat. Problème de droit : ces conditions d’exécution permettent-elles de reconnaître un contrat de travail entre le technicien et l’entreprise ?

DR 1 - qualification et problème de droit



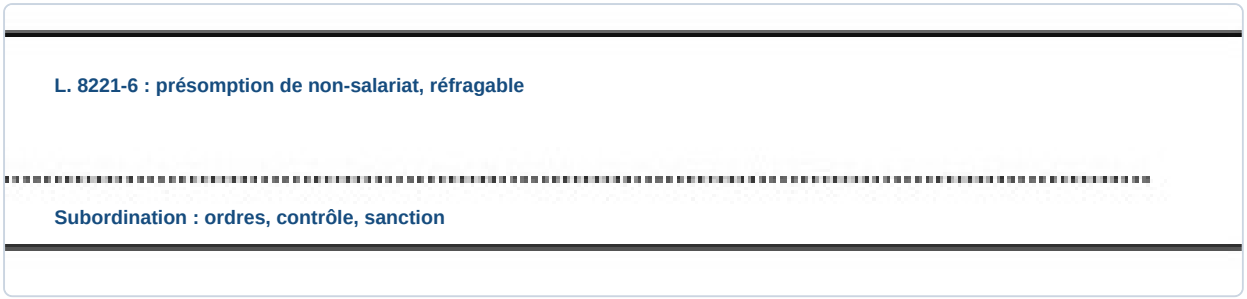
✓ RÉPONSE À RETENIR

Statut déclaré : micro-entrepreneur. Relation effectivement exécutée : un salariat est possible au regard des conditions de travail.

Question 1.2. Présentez les règles de droit applicables en vous appuyant sur les dispositions du DT 1 et le principe dégagé par l’arrêt du DT 2. Expliquez la portée de la présomption attachée à l’immatriculation comme travailleur indépendant et les critères du lien de subordination.

L’article L. 8221-6 du Code du travail présume que le travailleur immatriculé comme indépendant n’est pas salarié. Cette présomption peut être renversée si les faits établissent une subordination juridique permanente. Selon l’arrêt Société générale du 13 novembre 1996 (DT 2), celle-ci suppose que le donneur d’ordre puisse donner des ordres et directives, contrôler leur exécution et sanctionner les manquements. La qualification dépend des conditions réelles d’exercice, non du nom donné au contrat. Les articles 1103 et 1104 du Code civil imposent le respect et la bonne foi dans l’exécution des contrats, sans écarter l’examen de ces faits.

DR 1 - règle de droit applicable



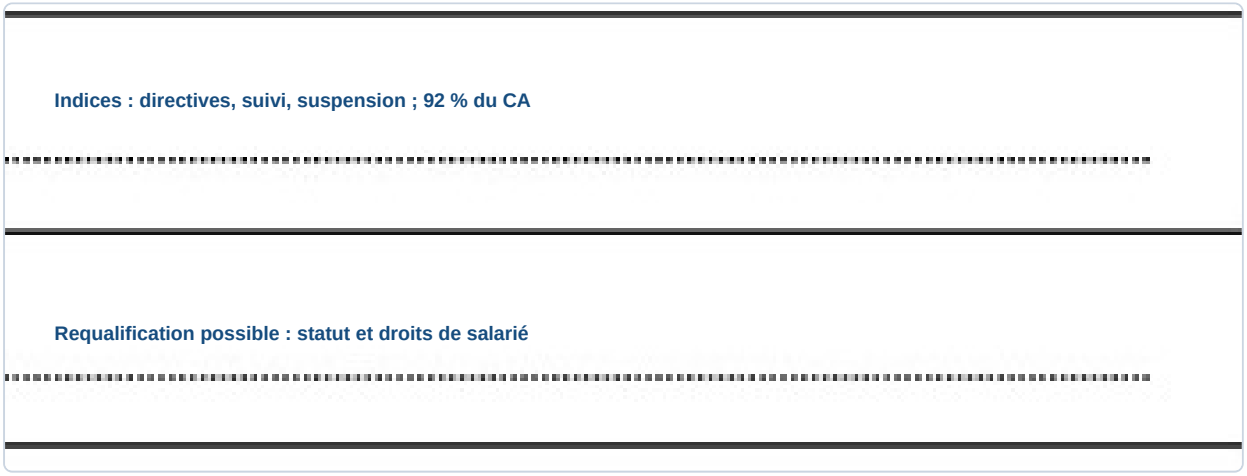
✓ RÉPONSE À RETENIR

La présomption de non-salariat peut être renversée par la preuve d'une subordination permanente : ordres, contrôle et sanction.

Question 1.3. Appliquez les règles aux faits et concluez de manière motivée sur la possibilité d'une requalification en contrat de travail. Indiquez les éléments qui soutiennent cette qualification, ceux qui pourraient la nuancer et la conséquence juridique principale d'une décision de requalification.

Les créneaux imposés et les consignes détaillées sont des indices de direction ; la géolocalisation traduit un contrôle et la suspension de l'accès en cas de refus peut constituer une sanction. La dépendance économique, avec 92 % du chiffre d'affaires réalisé auprès de l'entreprise, renforce le contexte mais ne suffit pas à établir la subordination. Le contrat prévoyant une liberté d'organisation et la facturation mensuelle nuancent l'analyse, sans être décisifs. Une requalification est donc sérieusement envisageable si le juge constate une subordination permanente. Elle reconnaîtrait au technicien le statut de salarié et les droits associés. Le travail dissimulé n'en découlerait pas automatiquement : il suppose notamment une intention.

DR 1 - application et solution motivée



✓ RÉPONSE À RETENIR

Requalification sérieusement envisageable. Conséquence principale : reconnaissance du statut de salarié et des droits associés.

2. Analyse managériale et stratégique du projet de développement de l'atelier

La direction envisage de développer l'atelier de réparation comme service associé à la vente d'articles de sport et à la seconde vie des produits. À partir du contexte et des données du DT 3, il faut distinguer facteurs internes et externes, établir les diagnostics PESTEL et SWOT, puis analyser le recours à un technicien indépendant et proposer un plan d'action.

Question 2.1. Établissez un diagnostic PESTEL du projet de développement de l'atelier. Présentez au moins un facteur pertinent pour chacune des dimensions politique, économique, socioculturelle, technologique, environnementale et légale, puis indiquez brièvement son effet possible sur le projet.

Le PESTEL distingue les facteurs externes qui peuvent influencer le projet :

Dimension	Facteur	Justification	Effet possible
Politique	Dispositifs publics favorisant la réparation	Facteur cité dans le DT 3	Soutient le développement du service
Économique	Demande locale en hausse de 12 %	Estimation de l'équipe projet	Ouvre un potentiel de croissance
Socioculturelle	Développement de la seconde vie	Le groupe propose ces services	Peut attirer et fidéliser la clientèle
Technologique	Outillage et équipement numérique	Investissement envisagé : 24 000 €	Renforce les moyens de réparation
Environnementale	Développement de la réparation	Cadre environnemental favorable	Renforce l'intérêt du service
Légale	Obligations liées à la réparation en développement	Élément du DT 3	Veille nécessaire, demande potentiellement soutenue

Le projet profite d'un contexte favorable à la réparation et d'une demande annoncée en hausse. Il doit adapter ses équipements et suivre les obligations applicables.

PESTEL complété

Diagnostic	Élément retenu	Justification tirée du dossier	Effet possible sur le projet
Politique	Dispositifs pour la réparati	DT 3 : cadre favorable	Soutien au service
Économique	Demande locale : +12 %	Estimation projet	Potentiel de croissance
Socioculturel	Seconde vie des produits	Services développés par le gro	Attire et fidélise
Technologique	Outillage et numérique	Investissement : 24 000 €	Moyens renforcés
Environnemental	Développement de la répar	Cadre environnemental favora	Service valorisé
Légal	Obligations liées à la répar	Évolution signalée au DT 3	Veille nécessaire
Force			
Faiblesse			
Opportunité			
Menace			

✓ RÉPONSE À RETENIR

Contexte favorable : demande locale estimée en hausse de 12 %, dispositifs en faveur de la réparation et investissement prévu de 24 000 €.

Question 2.2. Construisez une synthèse SWOT en identifiant au moins deux forces, deux faiblesses, deux opportunités et deux menaces propres au projet. Justifiez chaque élément par une donnée ou un fait du dossier.

Forces

- Satisfaction client élevée : 4,6/5, mesurée auprès de 180 clients.
- Deux salariés formés à la réparation sont mobilisables.

Faiblesses

- La part estimée des réparations réalisées par l'atelier est de 8 %.
- Les capacités internes doivent encore être organisées autour des deux salariés formés.

Opportunités

- La demande locale est estimée en hausse de 12 %.
- Le cadre réglementaire et environnemental favorise la réparation.

Menaces

- Quatre réparateurs spécialisés sont recensés localement.
- La disponibilité variable des pièces et outils expose à des retards et à des reprises.

SWOT complété

Force	Satisfaction : 4,6/5	Enquête auprès de 180 clients	Fidélisation
Faiblesse	Part atelier estimée : 8 %	Donnée du DT 3	Part à développer
Opportunité	Demande locale : +12 %	Estimation de l'équipe projet	Potentiel de croissance
Menace	4 concurrents ; pièces variables	Retards et reprises possibles	Pression concurrentielle

✓ RÉPONSE À RETENIR

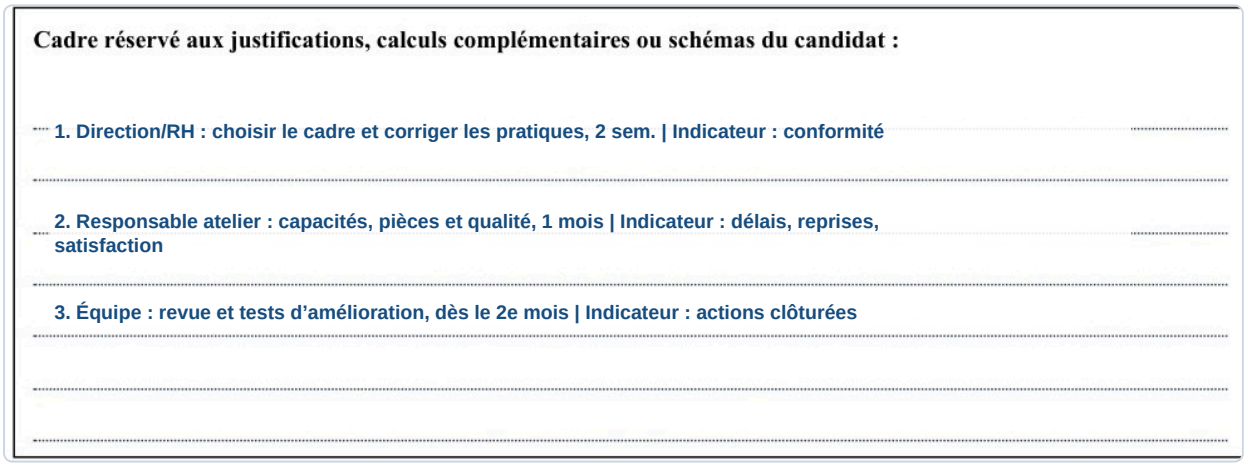
La satisfaction client et les compétences internes sont des atouts. Le projet doit accroître sa part d'activité et se différencier des concurrents, tout en sécurisant les approvisionnements.

Question 2.3. **Analysez le choix de recourir à un technicien indépendant au regard des objectifs de flexibilité, de qualité de service et de maîtrise du risque juridique. Proposez un plan d'action opérationnel comprenant trois actions hiérarchisées, leur responsable, un délai de mise en œuvre et un indicateur de suivi. Intégrez une modalité de travail favorisant l'initiative et l'amélioration continue.**

L'indépendant apporte une capacité ajustable, mais la qualité doit être suivie par les délais, les reprises et la satisfaction. Ici, les créneaux imposés, les consignes détaillées, la géolocalisation et la suspension d'accès en cas de refus fragilisent l'autonomie et accroissent le risque de requalification. La dépendance économique de 92 % est un indice, sans suffire à elle seule. Il faut d'abord choisir entre une autonomie réelle et une relation salariée.

Priorité et action	Responsable	Délai	Indicateur de suivi
1. Examiner les pratiques et, selon la réalité du travail, rétablir l'autonomie effective ou salarier le technicien.	Direction et RH	2 semaines	Décision formalisée ; pratiques mises en conformité
2. Organiser les capacités internes, les approvisionnements et le contrôle qualité.	Responsable d'atelier	1 mois	Délais, taux de reprises, satisfaction client
3. Instaurer une revue mensuelle où l'équipe propose et teste des améliorations.	Responsable d'atelier et équipe	Dès le 2e mois	Propositions testées et améliorations clôturées

Plan d'action opérationnel



✓ RÉPONSE À RETENIR

Priorités : sécuriser la relation sous 2 semaines, organiser la qualité sous 1 mois, puis lancer une revue mensuelle d'amélioration continue.

3. Analyse économique et détermination du seuil de rentabilité

L'atelier prévoit 6 000 réparations annuelles au prix moyen de 30 euros, avec 99 000 euros de charges variables et 63 000 euros de charges fixes. Les données prévisionnelles du DT 3 servent à calculer les indicateurs de rentabilité, à apprécier la viabilité du projet et à formuler une recommandation chiffrée.

Question 3.1. Vérifiez le chiffre d'affaires prévisionnel à partir du nombre de réparations et du prix moyen. Calculez la marge sur coûts variables annuelle et le taux de marge sur coûts variables. Présentez les formules et les résultats en euros et en pourcentage.

Le chiffre d'affaires prévisionnel est le volume annuel multiplié par le prix moyen : $6\,000 \times 30 = 180\,000$ €. La marge sur coûts variables est le chiffre d'affaires diminué des charges variables : $180\,000 - 99\,000 = 81\,000$ €. Le taux de marge sur coûts variables vaut $81\,000 / 180\,000 \times 100 = 45\,\%$. Cette marge contribue ensuite à couvrir les charges fixes et à dégager le résultat.

Résultats de la question 3.1

Indicateur	Formule	Résultat
Chiffre d'affaires prévisionnel	6 000 × 30	180 000 €
Marge sur coûts variables	180 000 - 99 000	81 000 €
Taux de marge sur coûts variables	81 000 / 180 000	45 %

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Chiffre d'affaires : 180 000 € ; marge sur coûts variables : 81 000 € ; taux de marge : 45 %.

Question 3.2. Calculez le seuil de rentabilité annuel en chiffre d'affaires, puis le nombre minimal de réparations nécessaire pour l'atteindre. Arrondissez ce nombre à l'entier supérieur. Donnez également la marge de sécurité en euros par rapport au chiffre d'affaires prévisionnel.

Le taux de marge sur coûts variables étant de 45 %, le seuil de rentabilité en chiffre d'affaires est $63\,000 / 0{,}45 = 140\,000$ €. Au prix moyen de 30 € par réparation, cela représente $140\,000 / 30 = 4\,666{,}67$, soit au minimum 4 667 réparations après arrondi à l'entier supérieur. La marge de sécurité prévisionnelle est $180\,000 - 140\,000 = 40\,000$ €.

Seuil et marge de sécurité

Seuil de rentabilité en chiffre d'affaires	63 000 / 0,45	140 000 €
Nombre minimal de réparations au seuil	140 000 / 30	4 667 rép.
Marge de sécurité en euros	180 000 - 140 000	40 000 €

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Seuil de rentabilité : 140 000 €, soit 4 667 réparations. Marge de sécurité : 40 000 €.

Question 3.3. Déterminez le résultat prévisionnel avant amortissements, frais financiers et impôts. À partir des résultats obtenus, appréciez la viabilité économique du projet et formulez une recommandation chiffrée à la direction. Précisez une limite de votre analyse.

Le résultat prévisionnel avant amortissements, frais financiers et impôts est $180\,000 - 99\,000 - 63\,000 = 18\,000$ €. Le projet est bénéficiaire selon les hypothèses : 6 000 réparations prévues, contre 4 667 au seuil, soit une marge de 1 333 réparations et une marge de sécurité de 40 000 €. Il est pertinent de poursuivre le projet, en visant au minimum 4 667 réparations par an et en suivant régulièrement le volume réalisé. Cette conclusion reste à nuancer : elle exclut notamment l'amortissement de l'investissement initial de 24 000 €, les frais financiers et les impôts.

Résultat prévisionnel

Résultat prévisionnel avant amortissements, frais financiers et impôts	CA - CV - CF	18 000 €

✓ RÉPONSE À RETENIR

Résultat prévisionnel : 18 000 €. Poursuivre le projet avec un objectif minimal de 4 667 réparations par an.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve C8 de Gestion, session 2026, code 26-LIC-GEST-EP1, dure 3 heures et porte un coefficient indicatif de 3,0. Le cas concerne un atelier de réparation Decathlon à Villeneuve-d'Ascq. Il évalue le raisonnement juridique sur le salariat, le diagnostic PESTEL et SWOT, la planification d'actions et l'exploitation de données prévisionnelles pour apprécier la rentabilité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le lien de subordination repose sur le pouvoir de donner des ordres et directives, d'en contrôler l'exécution et de sanctionner les manquements.
- La marge sur coûts variables se calcule ainsi : chiffre d'affaires moins charges variables.
- Taux de marge sur coûts variables = marge sur coûts variables / chiffre d'affaires × 100.
- Seuil de rentabilité en chiffre d'affaires = charges fixes / taux de marge sur coûts variables.

Points de vigilance & attentes du jury

- En droit, distinguez le statut déclaré d'indépendant des conditions réelles d'exécution de l'activité.
- Pour le PESTEL, traitez les six dimensions et indiquez l'effet possible de chaque facteur.
- Justifiez chaque élément SWOT par une donnée ou un fait précis du dossier.
- Pour les calculs, indiquez formule et unité, et arrondissez le nombre de réparations au seuil à l'entier supérieur.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le seuil de rentabilité en nombre de réparations ?

Calculez d'abord le seuil de rentabilité en euros en divisant les charges fixes par le taux de marge sur coûts variables. Divisez ensuite ce seuil par le prix moyen par réparation et arrondissez le résultat à l'entier supérieur.

Q : Le fait d'être immatriculé comme indépendant empêche-t-il une requalification ?

Non. L'immatriculation crée une présomption de non-salariat, mais celle-ci peut être renversée si les conditions réelles révèlent un lien de subordination juridique permanent. La qualification dépend des faits, et pas seulement du contrat ou du statut déclaré.

Q : Comment répartir son temps dans cette épreuve de trois heures ?

Le sujet attribue 7 points à l'analyse juridique, 7 à l'analyse managériale et stratégique et 6 à l'analyse économique. Répartissez le temps en conséquence et gardez une marge pour vérifier les calculs, les unités et les documents réponses.

Q : Quels éléments rendent une réponse convaincante pour le jury ?

Reliez chaque diagnostic à un fait du dossier, justifiez les effets attendus et hiérarchisez les actions proposées. Pour les calculs, montrez la formule et donnez le résultat avec son unité. Le sujet ne fournit pas de barème détaillé par question.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencegestion.fr/assets/annales/licence-gestion/C8 - Développer des pratiques professionnelles en gestion/2026/Licence Gestion - C8 - Développer des pratiques professionnelles en gestion - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Gestion : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.